L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI, 13 MAI 1879.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Séance du .. Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. [illegible], E. Jumonville, F. Tujague, G. [illegible], J. Dell'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de former deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet [illegible].

[illegible] sera accordée au [illegible] de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, [illegible] pas membre de l'Athénée, est admise à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er [illegible] jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être remis au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur [illegible] réglé, avec une marge d'un quart [illegible], et seulement sur le recto [illegible]. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura mis son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats [illegible] tableau d'honneur affiché aux [illegible] annuels.

La présentation des prix se fera publiquement dans une séance spéciale. On [illegible] pour la circonstance, tous les [illegible] d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les Femmes:

La femme louisianaise avant, pendant et après notre dernière guerre.

Pour les Hommes:

Eloge de Bienville.

N. B.—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire devront être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

Armand Mercier, Président.
Alfred Mercier, Secrétaire perpétuel.

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désignent ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
*16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
[illegible] Coin Magnolia et Erato.
[illegible] Coin Erato et Franklin.
[illegible] Coin Julie et Levée.
[illegible] Coin de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hôtel de ville.
83 Pompe No. 13. No. 12 rue Perdido.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No. 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Dumaine et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Woods Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin Ste-Anne et Miro.
243 [illegible] Factory, Français et Broad.
253 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
252 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Elysian.
414 Coin Poëte et Urquhart.
415 Coin Mandeville et Claiborne.
[illegible]
[illegible] Coin Louisa et Remparts.
[illegible] Pompe No 24, Grands-Hommes [illegible].
[illegible] Coin Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des chars.
[illegible] Coin [illegible] et Etats-Unis.
[illegible] Coin [illegible] et Dauphine.

[illegible] BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible] charrettes à ressorts à 2 et 4 roues [illegible] [illegible] pour logs, wagons à [illegible] charrettes pour fermes, etc. [illegible]

[illegible] 127 et 130 Commune [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

SALLE GRUNEWALD.

16 MAI 1879.

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

Mme ELIE-SAMUEL,

SOUS LA DIRECTION DE [illegible] et J. GAREAU, avec le concours obligeant de Mlles Lehmann, Fremaux, MM. Lévain, Bremer, Rossé, [illegible] ET UN GRAND ORCHESTRE.

PROGRAMME.

1—Ouverture—[illegible] ... Reissiger. Orchestre.
2—[illegible] pour piano. Mendelssohn. [illegible] et Orchestre.
3—[illegible] ...
4—[illegible] Valse fantaisie ... Mathias. [illegible]. Mme Elie-Samuel.
5—Duo, Reine de Chypre ... Halevy.

—SECONDE PARTIE.—

1—Sonate en ut dièse mineur (clair de lune) ... Beethoven. Mme Elie-Samuel.
2—Romance [illegible] ... Mme Samuel. Keski [illegible] ... Lecocq.
3—[illegible] ... Halevy.
4—Pièce Solo (Solo de Concert) ... Demersseman. M. Lévain.
5—Polonaise brillante ... Chopin. Mme Elie-Samuel.

On commencera à 8 heures précises.

N. B.—Places réservées sans augmentation de prix.

4mai—Dim.Mar.Jeu.Dim.Mar.Mer.

Bureau des Assureurs.—Nlle-Orléans, le 1879.—Avis aux porteurs de polices des compagnies composant le Bureau des Assureurs de cette ville: [illegible] de machines, à gaz de toute [illegible] dans aucun édifice assuré par les compagnies composant ce Bureau, à moins qu'on en ait été préalablement [illegible] [illegible] Toute infraction de ce règlement frappera les polices de nullité.

Par ordre du Bureau.
7mai—30t. GEO. MATHER, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104, rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 6 mai 1879.—A la séance annuelle pour l'élection de Directeurs tenue au bureau de la Compagnie le 7 avril dernier, les messieurs suivants ont été élus:

MM. P. Maspero,	John Geddes,
D. Fatjo,	M. W. Smith,
J. J. Fernandez,	Jno. B. Lalande,
Edward Toby,	Chas. Lafitte,
Paul Fourchy,	E. W. Taylor,
D. A. Chaffraix.	

Et dans une réunion du Bureau qui a eu lieu le [illegible] mai 1879, M. Paul Fourchy a été à l'unanimité [illegible].

[illegible] G. W. NOTT, Secrétaire.

A vendre ou à louer.

UN GRAND ILET DE TERRE CULTIVÉ en jardin depuis nombre d'années, avec la maison qui s'y trouve et qui renferme trois chambres, cabinet et galerie. Il y a une cave et un puits sur la propriété, laquelle est située rue Dumaine, à quatre ilets de la rue Broad. Les chars du chemin de fer de la ville passent devant la propriété.

S'adresser à M. ELLIOTT, No 97 rue de la Douane, coin Royale. 30avril—[illegible]

Vaccination.

MMES GAGNANT et BAUSSET, accoucheuses reçues des facultés de médecine de Paris et de la Nouvelle-Orléans, annoncent au public et aux Dames de leur clientèle en particulier qu'elles vaccinent tous les MERCREDIS, à midi. Résidence, rue des Remparts Nos. 187 et 189, entre Dumaine et St. Anne.

11 mars—Sm. Mar. J. D.

Mme VERGEZ,

SAGE-FEMME,

CONTINUE à s'occuper de la pratique des accouchements. Elle porte toujours un soin particulier au traitement des maladies de l'utérus. Consultations tous les jours, de midi à 2 heures, à son domicile, rue Royale 188. Sa nombreuse clientèle est prévenue qu'elle vaccine tous les lundis, à midi.

6avril—3m—D.Mar.J

CONSERVEZ VOS TAPIS.

EN les faisant nettoyer par la Compagnie dite:

Boston Patent Steam Carpet Beating and Renovating Company,

Bureau 170 rue du Camp, succursale, 51 rue Royale. Les travaux de battre et de remettre à neuf les tapis se font aux Nos 10, 12, 14 et 16 rue Polymnie, coin Annonciation.

Prix pour battre, brosser et remettre à neuf:
Battre et brosser les tapis de laine et les nattes de coco 3 ply, 4c. la yarde.
Battre et brosser les tapis de Bruxelles, velours et Wilton, 5 cts la yarde.
Battre et brosser les tapis Axminster et Aubusson, 6 cts la yarde.
Remettre à neuf, 5 cts extra par yarde.
Couvertures de pianos de $1 à $1 50.
Couvertures de tables, de 50 cts à $1.
Couvertures de laine 40 cts la paire.
Lambrequins de $1 50 à $3.

Pas de frais additionnels pour enlever les tapis, les rouler et les emmagasiner. Tout travail garanti ou pas de paiement exigé. Toute commande envoyée par la malle, laissée au bureau ou aux ateliers sera remplie avec promptitude.

H. L. JONES Jr., propriétaire, Bureau, 170 rue du Camp.
ALBERT PAUL, Agent. Bureau 51 rue Royale.
26avril—3m—D M J

Dentistes.

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Remparts.

21 fév 3m D Ma J

JOSEPH C. SIERRA,

DENTISTE,

191 - - - DAUPHINE - - - 191

Entre Ste-Anne et Dumaine.

19janv—1anDMarV

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

[illegible] rue Dauphine, immédiatement après le [illegible] formant l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

150 ... CANAL ... 150

DENTS ARTIFICIELLES

Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.

Dents naturelles cariées

Nettoyées et plombées de manière à les faire servir pendant des années.

Extraction de dents sans douleur.

Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.

Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."

G. P. MALONEY,
20 jan—[illegible] 150 Canal, près Baronne.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

Au même endroit, 15 rue Baronne.

Aucune promesse de mettre des dents artificielles sur de vieilles racines, de faire toute espèce d'opération, sans [illegible] ou de manière dont [illegible] sur le papier.

Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.

Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.

[illegible]

MATELAS

A Prix Extraordinairement Réduits

CHEZ

DONAHOE

Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.

44 ... RUE DE CHARTRES ... 44

Près Douane.

Venez les voir.

J. J. DONAHOE.

1er mars—au 12 nov—DMaJe

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.

Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage. [illegible] le 2 décembre 1878. Il est à vendre aux familles, aux marchands et aux [illegible] le bois de première qualité tout scié et fendu par [illegible]

[illegible]

BONNE OCCASION.

Magasin de fourrage à vendre.

UN fonds de magasin de fourrage faisant de très bonnes affaires, situé dans un endroit central du deuxième district, loyer modéré avec [illegible]

Le fonds consiste en deux drays et deux mules [illegible] accessoires d'un magasin de ce genre [illegible] au prix du marché. [illegible] S'adresser au bureau de ce journal.

6 mai—[illegible]

A vendre pour cause de départ.

L'ETABLISSEMENT de [illegible] et de cheveux de Dr. F. LARROUY, No 186 rue Remparts [illegible] [illegible] Ce [illegible] une excellente occasion pour [illegible] de cheveux et voitures et pour un [illegible] vétérinaire. De très bons chevaux [illegible] S'adresser sur les lieux.

SPECTACLES, BALS, &c.

Vive la Joie! En avant les Plaisirs!

Le [illegible] City Hall [illegible] rue [illegible], [illegible] tous les soirs de 7 1/2 à 10 heures [illegible] trois fois par semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Matinées: LUNDI, MERCREDI, et SAMEDI, de 10 à 12 heures A. M., et de 2 à 4 P. M.

[illegible] gratuite.

[illegible] ... 25 cents
[illegible] de patins ... 15 cents

La salle est ouverte le dimanche de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Les directeurs se réservent le droit d'admission.

A. H. MOORE & CO.
25 avril—1 m. Directeurs.

[illegible] Grandes Excursions

PAR

[illegible] de la Nlle-Orléans à McComb City et retour,

DIMANCHES, 4, 11 et 18 MAI.

DES billets seront en vente au dépôt et au [illegible] de la ville et par les membres de l'association.

Le train partira du dépôt à 7 heures A. M., arrivera à McComb City à 12.35 P. M., [illegible] 3.45 P. M. et arrivera en ville à 9 P. M. Il s'arrêtera à toutes les stations en allant et en revenant.

Pour renseignements, [illegible] Joseph Bowling, [illegible]

Avis aux actionnaires de l'Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

EN conséquence de la baisse dans la valeur des propriétés foncières et de la difficulté de percevoir les revenus dus à l'Association, [illegible] [illegible] de votre Compagnie, [illegible] intérêts d'en [illegible] liquidation. D'après la charte de l'Association, [illegible] pour procéder à cette liquidation, le vote et l'adhésion des trois quarts des actionnaires, à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but après quatre-vingt-dix jours d'avis dans deux journaux publiés à la Nlle-Orléans.

Avant que vous votiez (et autant que possible directement et non par procuration), permettez-nous d'appeler particulièrement votre attention sur l'exposé de la situation de l'Association [illegible]. Vous y trouverez la preuve que votre intérêt bien entendu exige une liquidation immédiate.

Nlle-Orléans, 12 avril 1879.

G. PASCAL,	ROB'T ROBERTS,
J. W. BLACK,	A. P. NOLL,
L. ROCA,	G. GAST,
G. PITARD,	AUGUSTE LEVIE, Jr.

ACTIF.

Meubles du bureau		$ 100 00
Propriétés foncières vendues et non encore payées		2,000 00
Propriétés foncières estimées à la valeur de la place		3,000 00
Billets à recevoir, $16,436 20, garantis par hypothèque et estimés au pair		11,010 00
Créances diverses		304 85
Argent déposé à la "N. O. Savings Institution" $1,436 19, évalué	$ 502 66	
Argent en caisse	1,749 08	2,251 74
		$20,156 69

PASSIF.

Dû, dividende non réclamé	$ 52 05
Compte de stock, 768 actions à $50	38,100 00
Compte de scrip	2,255 00
	$40,407 05

Conformément à ce qui précède, une élection sera tenue au bureau de l'Association, No 21 rue Bienville, le 17 juillet 1879, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre de la direction.

G. H. NORMAN,
13 avril—3 m. Secrétaire.

GERMANIA INSURANCE COMPANY,

No. 124, RUE DE LA COMMUNE,

Bâtisse de la Louisiana National Bank—Nouvelle-Orléans,

ETABLIE EN ... 1866

—Assure contre—

LES RISQUES DU FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER	Président.
EMIL MAIER	Vice-Président et Secrétaire
EMIL WEBER	Assistant-Secrétaire.
H. KNOTZSCH	Inspecteur.

Directeurs:

GEO. H. BRAUGHN,	G. L. L. MAYER,
S. J. FLATOW,	EMIL MAIER,
L. GRUNEWALD,	J. E. MERILH,
J. HARNINGER,	FRANK VALLEE,
FRANK LEVIS,	J. J. WECKERLING,
J. J. LANGLES,	H. ZUBERBIER.

8avril—3m

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,

EUGÈNE ERATH,

233 ... RUE VILLERE ... 233

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11janv—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév—1an—D.M.J.

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants: Le charbon St. Bernard à 45c. le baril. Le charbon Pittsburg à 50c. le baril. Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL,
16 sept—[illegible] Agent.

Vincente Ranna,

(DIPLOMÉ.)

Médecin Vétérinaire et Forgeron,

135 ... REMPARTS ... 135

Entre Toulouse et St-Pierre.

Traite avec un soin tout particulier toutes espèces d'animaux.

Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.

5fév—1anDMarJ

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de

Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrils, Brosses, etc.

8 ... NORTH PETERS ST ... 8

Entre Ursulines et Hôpital.

Réparations bien faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

1er mars—1 an—Ma.V.D.

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434 ... RUE ST-CLAUDE ... 434

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.

28 janv—1 an—D.M.J.

F. REMY,

Marchand de Meubles,

129 ... Chartres ... 129

Près St-Louis.

A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de [illegible] lits en [illegible], bois de rose et acajou. Qu'il vend aux prix les plus réduits. Réparation de meubles. Il s'occupe aussi de déménagements.

20 jan—1an—D Ma J

J. H. AUDIFFRED

Successeur de J. Montané

MARECHAL-FERRANT,

336 ... Rue Royale ... 336

Entre Esplanade et Paix,

Chevaux ferrés dans le plus bref délai.

25 fév—1an.D M J

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies du foie, Phthisie, Rhumes, Bronchite, Asthme, [illegible], Laryngite, Aphonie, Asthme, [illegible], Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Rhumatismes, pour la guérison des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies par l'usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

[illegible]

[illegible] BURKE & THOMPSON, No [illegible] TCHOUPITOULAS N. O.

[illegible]

G. PITARD,

201 & 203 RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de [illegible]

[illegible]

AUSSI—PAPIER-PEINT.

Tout à des prix mod[érés]

[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

[illegible] des Repas bien servis et à des prix très modérés, allez au Astredo House, à l'extrémité du Nouveau Lac, [illegible] de la levée de protection, qui est maintenant ouvert pour la saison et à toute heure. Les familles y trouveront tous les agréments possibles.

Dîners particuliers et dîners pour sociétés, servis à des prix raisonnables.

10 mai—1m. J. ASTREDO.

CRESCENT HOTEL,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, situé près [illegible] du chemin de fer, est [illegible] prêt à recevoir les voyageurs. Construit sur les bords du golfe, il réunit tous les agréments que l'on peut se procurer à la [illegible]. Il y a à la Baie abondance d'huîtres [illegible] et l'air y est incomparable pour [illegible]. Des bateaux et des voitures sont à la disposition des pensionnaires qui ont en outre [illegible] cabanes à bain. Le chef de cuisine, [illegible], dont on connaît l'habileté.

RESTAURANT BOUDRO.

LAC PONTCHARTRAIN.

Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.

Rien ne sera épargné pour donner [illegible] les visiteurs [illegible]

Mississippi Military Institute.

[illegible]

A la Capitale Nationale et aux Montagnes de la Virginie,

29 [illegible] juin 1879.

VOYAGE [illegible], y compris la pension, le blanchissage, l'enseignement et le prix de billets en chemin de fer, seulement $135.

S'adresser pour circulaires à la librairie de [illegible]

GODCHAUX

31 & 33 RUE DU CANAL

Est après tout l'endroit

POUR ACHETER

Des Vêtements.

Articles de Toilette et Chapeaux, A bon marché et bien confectionnés

Les prix sur le papier sont insuffisants

—VENEZ—

Acheteurs de la ville Et de la Campagne,

Riches et Pauvres,

Examiner notre immense stock à bon [illegible] goûts.

Venez vous-mêmes, Et soyez encore convaincus

Que

GODCHAUX

Défie encore toute concurrence et reste à juste titre le marchand de linge digne de confiance.

Note.—Costumes pour première communion à des prix en rapport avec le temps.

2 mai—

LAWRENCE & TAYLOR,

76 Aldermanbury Street, Londres, E. C., Angleterre.

RECOIVENT des consignations de produits agricoles et de matières brutes, à vendre sur le marché le plus vaste et le plus avantageux du monde.

Commission.—Pour consignations au-dessous de 50 livres sterling ... 4 pour cent
Au-dessus de 50 livres sterling ... 3 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling ... 2 pour cent

Prêt, etc., payé et argent avancé sur consignations sous connaissement.

Remise rapide et prompte des comptes de vente et d'argent.

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Tyrrence, Londres.

12 fév—3m

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

André (Joseph)	Kilwasser (Georges)
Avettant ou Avettant (Mlles Augustine et Antoinette)	Loustaunau (Martin)
Avettant ou Avettant (M.)	Laignier (Charles)
Armengaud (Richard)	La Tourasse (Désiré)
Adam (Jacques)	Lecadron (Louis)
Agnelly (Ferdinand)	Lecomte (Etienne, Léonard)
Bés (Henri)	Larré Sarrail (Jean)
Bajlot	Larrue (les époux)
Barbe (Edgard)	Malandrea (Jean)
Barré (Pierre)	Marais (Pierre)
Benedet (Pierre Ostside)	Magendie (Célestin)
Beaudry (Michel)	Michon (Marie)
Bonafous (Pierre)	Mouillé (Joseph)
Bougaud	Moulin (Antoine)
Cassignaud	Nicolas (Marcel)
Chasgerais Dr	Orsini (Antoine Mariani)
Costel (Marianne)	Padoan (Jean)
Costel (Paul)	Pedreu (Benoît)
Cortier (Jean, Baptiste)	Pied (Albert)
Condevaux (François)	Pignard (Isabelle)
Dagnes (Jean)	Rouffignac (Victorine)
Desbry (Camille)	Rouffignac (Michel)
Deschamps (Constant)	Roussel (Etienne)
Dumée	Seré (E.)
Dompagnel (Jacques)	Samel (Bernard)
Delhomme (Jn Bte)	Sarrancey
Doisir (Marie)	Sourdoux (Germain et Ambroise)
Dancouanne (Pierre et Paul)	Samuel (Paul)
de Coppet (Alexandre)	St-Michel (Benjamin)
Dutoit	Seberter (Justin)
Espert (Francine)	Tennett (Edmond)
Fort (Dominique)	Valois Mme
Grégoire (Jules)	Viel (Félix)
Guérin	Variet
Graindorge (Toussaint)	Videau (Louis)
Hentmann (John)	Vinson (Pierre, dit tambour)
Henrique (Elie)	Wilhelmina ou Louise Miss
Jacquard (Claude)	Werisee (Louis)
Kuhn (Michel)	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, ce 7 Mai 1879.

Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

8 mai—[illegible]

Rapport sur la situation

DE LA

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

DE LA NLLE-ORLÉANS, LNE.,

A la clôture des affaires le 6 mai 1879.

ACTIF:

Prêts et escomptes		$618,145 64
Bons et garanties		192,975 72
Taxes et dépenses		15,546 67
Propriétés foncières		50,000 00
Ameublement et accessoires, y compris la voûte de dépôts		52,000 00
Change américain et étranger	$142,009 33	
Argent	46,317 66	
		238,326 79
Total		$1,170,894 82

PASSIF:

Capital-action		$600,000 00
Dû aux banques et aux banquiers		340,678 59
Dividendes non réclamés		12,516 07
Dépôts particuliers		
[illegible]	$179,346 75	
[illegible]	[illegible]	
		218,700 16
Total		$1,170,894 82

E. C. PALMER, Président.
J. S. WALTON, Caissier.

A partir de ce jour les dépôts portant intérêt ne seront reçus que dans le Département d'Epargne de cette Banque et sujets aux conditions suivantes:

1. Un intérêt de 5 pour cent sera payé le 1er janvier et le 1er juillet sur toutes les sommes qui auront resté en dépôt trois mois pleins; aucun intérêt ne sera payé sur les sommes déposées pour moins de trois mois.
2. Toute somme au-dessous de $100 peut être retirée sur demande.
3. Les sommes au-dessus de $100 et au-dessous de $500 peuvent être retirées après quinze jours d'avis.
4. Les sommes au-dessus de $500 et au-dessous de $1000 peuvent être retirées après trente jours d'avis.
5. Les sommes au-dessus de 1000 ne seront payées que d'après les conditions spéciales quant à l'intérêt.
6. Tous les dépôts actuels portant intérêt recevront 6 pour cent d'intérêt jusqu'au 1er juillet, et, après cette date, seront sujets aux conditions ci-dessus.

Nous appelons l'attention toute particulière du public sur notre VOUTE DE SURETE POUR DEPOTS [illegible] Toutes les garanties contre le feu et le vol [illegible]

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

LA PLUS

GRANDE OCCASION

Qui ait été offerte au public.

—ET—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 17 JUIN 1879,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén. Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance

DE FAIRE

FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—DONNERA A—

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.

—LE—

MARDI, 17 JUIN 1879.

UN GRAND TIRAGE EXTRA,

CLASSE F,

UN GROS LOT DE	$100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à 10 heures du matin, à

DANS LA MATINÉE DE

Mardi, 17 Juin 1879,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE

On sera conduit avec un grand

Concert Promenade

à cette occasion les meilleurs musiciens du pays seront engagés, et à ce concert un coupon donnera l'entrée gratuite à tout porteur de billet.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$100,000	$100,000
1	... de	50,000	50,000
1	Lot de	20,000	20,000
2	Lots de	10,000	20,000
4	Lots de	5,000	20,000
20	Lots de	1,000	20,000
50	Lots de	500	25,000
100	Lots de	300	30,000
200	Lots de	200	40,000
600	Lots de	100	60,000
10000	Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de chacun numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 cela	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 cela	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 cela	7,500

11,279 Lots, s'élevant à ... $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, Nouvelle-Orléans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par [illegible] par l'Express.

[illegible] TIRAGE [illegible] 10 DECEMBRE 1878.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, immédiatement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

LE PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

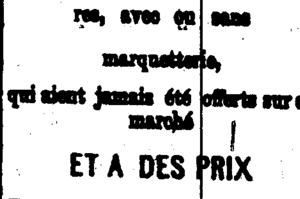

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marqueterie,

qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

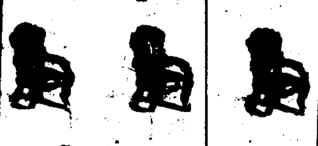

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

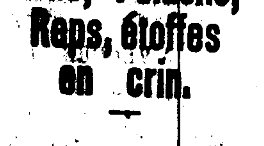

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils, Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de

GLACES

du dernier genre.

Porte-Chapeaux, Médaillons, Canapés pour chambre à coucher, Lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

[illegible] RAMPART [illegible] PERDIDO

10 avril—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu		$324,652 72
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivières		34,051 91
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$85,427 89	
Sur risques de mer	12,465 62	
Sur risques de rivières	10,364 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	36,217 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	—132,790 68
Bénéfices		$128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	195,376 40
Billets garantis par hypothèques	136,301 65
Billets reposant sur nantissements	49,870 63
Billets à recevoir	91,311 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,600 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,612 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. Nott, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1879, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,

UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805 ... ESTABLISHED IN ... 1805

Fire premiums	$253,427 39	
Marine premiums	66,697 74	
River premiums	35,932 63	
Total premiums		$356,056 76
Deduct—		
Premiums on risks not terminated	$92,673 42	
Return premiums	10,416 15	
Reinsurance	20,506 96	—123,596 56
Net earned premiums		$232,460 20
Interest on investments		36,242 66
		$268,702 86
Deduct—		
Fire losses	$30,546 19	
Marine losses	26,924 70	
River losses	6,700 88	
	$64,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 78	
General expenses, Salaries, board of underwriters, charities, donations and commissions	56,806 21	—162,442 88
Net profit		$106,259 48
Deduct—		
Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of December, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 42

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank	$53,682 42
Premiums in course of collection	84,042 20
Premium notes	19,462 45
Due by agents	1,843 23
Real estate	143,236 42
First mortgage notes and pledge notes	170,677 06
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, Bank, insurance and waterworks stocks	227,272 07
Total assets	$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	92,675 42
Dividends unclaimed	3,520 99
Loss adjusted, not claimed	2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 00
Surplus, reserve fund	56,259 42
Total liabilities	$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. Hincks, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible] teenth day of January, 1879.

TH. BUISSON,
Third Justice of the Peace.

OFFICE OF THE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Corner Camp and Canal Streets. New Orleans, January 13, 1879.

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIÈRE,
CHS J. LEEDS,	JULES ALDIGÉ,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17 jan—[illegible]

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$190,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	62,136 50	
	$289,616 81	
Primes encaissées, moins ristournes et primes réassurées		$228,931 38
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 22
		131,672 06
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	$59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 90	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
Bons de ville		133,441 97
Actions de banques et autres		83,117 20
Propriétés foncières		59,186 63
Primes en voie de collection et emprunts accessoires		112,176 91
		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

Henry V. Ogden, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 23ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, en outre avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Albert Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Hale,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John W. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. R. Welti,	Henry M. Preston,
E. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben C. Rush,
	Jno M. Parker.

24 mai—[illegible]

ANDRÉ L. ROMAN

[illegible] de lettres et correspondance.

Se charge de la rédaction de communiqués, d'articles de journaux, etc.; de la traduction de documents publics et d'affiches, en français et en anglais.

Se charge également du règlement des taxes d'Etat et de ville à un escompte libéral, de la perception des loyers et de la location des propriétés. Bureau, No 56 Passage de la Bourse.

10 avril—1 m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Magnifique ameublement de chambre à coucher Victoria en bois de rose, avec armoire à glace.

Magnifique ameublement de chambre à coucher en acajou.

5 ameublements assortis pour salon.

Bibliothèque, Tables de bureaux, Plaqué, Faïence et Verrerie, Pendules françaises, Glaces pour cheminées, Oeil-de-bœuf, Matelas, Moustiquaires, &c., &c.

Pianos droits et à grands formats et autres meubles de maison.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureaux 46 rue Royale.—MARDI, 13 mai, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 46 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, les articles de maison ci-dessus nommés.

Conditions—Comptant. 11mai—

Le Magasin en briques à trois étages No 60, rue de la Douane, entre Chartres et Decatur.

La très agréable résidence de famille à deux étages et en briques rue Orléans, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE.—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Chartres et Decatur, désigné par la lettre A et mesurant 19 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 65 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 60, de la rue de la Douane.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesure 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 76 pieds, 8 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent cette agréable résidence de famille, en briques et à deux étages, contenant 4 chambres, galerie, hall, porte-cochère, verandah, cuisine haute en briques avec 4 chambres, puits, waterworks, gaz, etc., etc., le tout couvert en ardoises.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, assurance et le transfert des polices, et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que toutes les taxes dues et exigibles en 1879.

N. B.—LA VENTE EST POSITIVE.

11 mai—11, 15, 16, 17

SANS LIMITE.

Propriété No 222 rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46, rue Royale—SAMEDI, 17 mai, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans aucune limite—

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et St. Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—1/3 comptant, le reste à un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement d'une partie ou de la totalité des billets, assurance et transfert de police et toutes les clauses habituelles.

L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire, aux frais des acquéreurs. 11mai

PROPRIÉTÉS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Ilet de valeur rue Claiborne.

Subdivisé en Vingt-Quatre Lots.

Devant être vendu sans limite ou réserve pour clore les affaires de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Charles Case, Receveur de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, No 7,244, Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No. 46 de la rue Royale—MERCREDI, 21 mai 1879, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, en date du 29 avril 1879, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, l'îlet de terre ci-dessous décrit à savoir:

Cet îlet de terre de valeur situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 25, borné par les rues Claiborne (anciennement St Avid), Derbigny (anciennement Prosper), Union, Bagatelle ou Bourbon, subdivisé en vingt-quatre lots, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots 1 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds, 11 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 125 pieds.

Le lot No. 1 formant le coin des rues Claiborne et Bagatelle et le No. 10 formant le coin des rues Claiborne et Union. Les lots 11 et 12 mesurent chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Union sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos. 13 et 14 mesurent chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle ou Bourbon, sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos. 15 à 24 inclusivement, mesurent chacun à peu près 30 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny ou Prosper, sur une profondeur de 125 pieds. Le lot No. 15, formant le coin des rues Derbigny ou Prosper et Bagatelle ou Bourbon, et le lot No. 24, formant le coin des rues Derbigny et Union, le tout plus ou moins entre lignes parallèles, d'après un plan de Chas A. DeArmas, architecte, en date du 17 juillet 1872, que l'on peut examiner au local où se fera la vente.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Le tout devant être vendu en lots au gré des acquéreurs. 3 mai au 17

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 11 mai 1879.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Baravalle Joseph	Miquel Pierre
Busquets Antonio Rodriguez	Mortner Pierre
Castellongue Isidore	Oustalet Paul
Citarelli Dr G	Parasvaux Henri Vital
Coccia Guiseppe	Pogliacco Antonio
Chourey Fourcade	Porthé F T
Fitz Ch	Rysotto Becciocia
Gonzales Edgard	Saltaformaggio Saradno
Lemoine Caesar	Sauvise P
Lieutaud Hypolite	Sebastiano di Ragusea Guiseppe
Magne Mr	Vignes Pierre
Malorana Sita	S L M pour Rosalia Mandacio
Manquero Jean	

LISTE DES DAMES.

Blais Vve madame
Monaro madame

W. L. McMILLEN, maître de poste.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks		$324,652 72
On Marine Risks		20,648 79
On River Risks		34,051 91
Total Premiums		$379,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$85,427 89	
On Marine Risks	12,465 62	
On River Risks	10,364 92	
Taxes and expenses, less interest	36,217 52	
Re-insurances and Return Premiums	18,313 67	—132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	195,376 40
Notes secured by mortgage	136,391 65
Notes secured by pledge	49,870 63
Bills receivable	91,911 67
Premiums in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,600 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. Nott, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 13 mai 1879, il sera vendu à 11 heures du matin, à la vacherie de M. Jean Pachel, rue Barthélemy entre Morales et Urquhart.

10 jolies vaches laitières, plusieurs avec veau et les autres au moment de vêler.

Un cheval, 1 charrette à lait, les ustensiles de la vacherie, bidons, etc., etc.

Conditions, au-dessous de $100, comptant, de $100 à $250, 3 mois de crédit et au-dessus de $250, 6 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La clientèle sera donnée au plus fort enchérisseur.

10 mai—2t

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE SPÉCIALE

de résidences d'été et terrains à la Baie St-Louis, la Passe Christian, la Grande Ile et Covington, Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. - Bureau No. 31 de la rue du Camp.—Le JEUDI, 22 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement aux enchères publiques, les résidences d'été et terrains qui suivent, savoir:

1° La jolie villa maritime connue autrefois comme la résidence d'été de John Walins, Esq., située à la Passe Christian, Miss. Elle comprend le lot mesurant environ 110 pieds de face au Golfe du Mexique sur 40 arpents de profondeur. Elle est améliorée par une bonne résidence cottage avec ombrages de chênes et de magnolias, un grand jardin et un verger des vignes, un wharf, une maison de bains et autres dépendances.

2° Il sera aussi vendu 2 lots adjacents ayant environ 210 pieds de face au golfe sur 40 arpents de profondeur: ayant des sources, de beaux arbres, etc.

3° La propriété Trippler à la Baie St-Louis, située sur la rue Main, entre les propriétés Girard et Sancier. Elle comprend un lot mesurant 50 pieds de face sur la rue Main sur environ 200 pieds de profondeur, améliorée par un joli cottage en bois, plusieurs orangers à oranges douces et autres arbres.

4° Aussi plusieurs beaux emplacements pour bâtir, étant les lots Nos 5,6,7 et 8, partie de la propriété Bernard Bourgeois mesurant chacun 100 pieds de face à la baie sur des profondeurs variant de 1200 à 1500 pieds.

5° La propriété de la Pointe Cadau, ancienne résidence de l'Hon. F. Hiederhoff d'environ 1500 pieds de face à la baie près de l'embouchure de la rivière Jourdan et qui a pour amélioration une maison bien bâtie en bois contenant 6 chambres et un attique, cuisine, dépenses et cabane à bain, nombre d'orangers et d'autres arbres à fruit; entourée de trois côtés par l'eau. On peut y cultiver les orangers sans craindre la gelée. C'est près de "Pequeford" le meilleur endroit de pêche sur la côte du Golfe et accessible par d'excellents chemins coquillés juste au-delà des limites de la corporation et non sujet à ses taxes, retraite excellente pour le calme et la santé.

6° La résidence Janver a 2 étages située rue Boston dans la ville de Covington. La propriété comprend les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'îlet No 17. Les Nos 4 et 5 mesurent 170 pieds de face à la rue Boston. Le terrain est planté d'arbres fruitiers et d'environ 1000 ceps de vigne, la plupart portant raisins, et ayant une source de très belle eau minérale. Les résidences de MM. Simpson et Sewell joignent la propriété. Tous autres renseignements à la vente.

7° Cinq lots de terre, situés à la Grande Ile, paroisse de Jefferson, Louisiane, désignés par les Nos de 56 à 60 inclusivement, chaque lot mesurant un arpent de face au Golfe et s'étendant jusqu'à la Baie Caminada.

Conditions.—Moitié comptant et la balance à 1 an, en un billet, avec le privilège du vendeur et les clauses d'hypothèque à 8 pour cent par an, 5 pour cent pour frais d'avocat, etc.

Actes de vente pardevant les notaires désignés par l'encanteur, aux frais des acquéreurs.

11mai—11.13.17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix pour résidences et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerce rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.

Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als. vs. Henry C. Boucher et als.

No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau rue du Camp No 31.—SAMEDI 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, datés respectivement du 2 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 4, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 6 mai 1859, et attaché à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1859, de Sam Smith & Co. & M. B. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 28 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, et 102 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 4 étages, actuellement construit, désigné par le No 12 de la rue Tchoupitoulas et connu comme le magasin populaire d'épiceries en gros de MM. Berkson, Brue & Co., et à eux loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la bâtisse solidement construite à trois étages en briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété est subdivisée en deux beaux magasins au rez-de-chaussée, et la partie supérieure est convenable pour résidence. Comme un placement qui rapportera, résidence centrale convenable pour un homme à profession, cette propriété est plus que désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Vieille-Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur 200 pieds de profondeur, plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, la partie supérieure convenable pour résidence, et désigné par l'arrière plan par les Nos 235 et 237 rue Vieille Levée. Cette propriété fait face au Marché Français; est un des plus grand terrains de l'îlet et un des meilleurs emplacements pour commerce et de ce centre d'affaires. Elle est louée à bail à raison de $1,800 par an jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 3me district de cette ville et dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Montegut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé pardevant A. Bonvrier 1852. Lesdits lots mesurent comme suit: le No 3, 25 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur entre lignes parallèles, le No 4 formant l'angle des rues Dauphine et Clouet, et mesure 35 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur rue Clouet.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprennent au coin un cottage à un étage en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois séparé du premier et situé sur le terrain contigu.

Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 59 de $100 chacune, de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles a été fait un prêt de $448 payable ou renouvelable suivant la charte de ladite Banque, le 1/4 mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété; actions et prêt que devra accepter l'acquéreur au-dessus du prix de l'adjudication.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux annuels par billets souscrits par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des parties, et portant intérêt spécialement garanti par hypothèque et avec le privilège du vendeur, avec l'intérêt de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les bâtisses devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire. 11avril—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 23 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

Fire premiums	$190,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	62,136 50	
	$289,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 90	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133,441 97
City bonds		83,117 20
Bank and other stocks		59,186 63
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and insurance accounts		33,992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 23d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Albert Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Hale,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John W. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. R. Welti,	Henry M. Preston,
E. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben C. Rush,
	Jno. M. Parker.

L'Abeille [illegible]
Bureau [illegible]
NOUV[ELLE-ORLÉANS]
MA[RDI]

COMPA[GNIE]
TRA[NSATLANTIQUE]
Service [illegible]
[illegible]
Cette ligne [illegible]
Pour frêt et [illegible]
26 jan—1an

COMPA[GNIE]
TRA[NSATLANTIQUE]
N[illegible]
Les magnifiques [illegible] pour le continent [illegible] électriques [illegible] du Nord [illegible]
SAINT LAU[RENT]
AMERIQUE
Prix du pas[sage]
Première cabine [illegible]
Deuxième [illegible]
Troisième [illegible]
BILLETS ALLER [illegible]
Passage d'[illegible] fleur, comptant [illegible] ou pour le [illegible] dans à Paris.
Les paquebots [illegible]
4mai—[illegible]

Lloyd de [Brême]
STEAMERS [illegible]
LA NOUV[ELLE-ORLÉANS]
LE HAV[RE]
LES steamers [illegible] ONE DU [illegible] régulier comme [illegible]
De B[rême] Nuremberg [illegible] Braunschw[eig]
Ces steamers [illegible] vre et à la Havane [illegible] Havane et à [illegible]
De Brême, [illegible]
Chambre $1[illegible]
De la Nouvelle[-Orléans] [illegible]
Chambre $1[illegible]
De la Nou[velle-Orléans] [illegible]
Chambre [illegible]
Pour les enfants [illegible]
Pour les enfants [illegible]
N. B. Notre [illegible] Erhard à Galveston [illegible] passages d'autres [illegible]
De Brême à Gal[veston] [illegible]
La compagnie [illegible] route des steamers [illegible] et les prix d[illegible]
Les passagers [illegible] Brême [illegible] Orléans.
Pour [illegible]
12 mai [illegible]

Le rapide [illegible]
Pour Belize [illegible] Cortez [illegible] Venent [illegible]
27 avril 187[9] [illegible]
Pour fret et p[assage] [illegible] supérieure [illegible]
23 et 25 rue [illegible] les rues [illegible]
N B—La W[illegible] mexion avec la [illegible] même ligne.

Pour Ne[w York]
[illegible] CETTE [illegible]
Le steam[er] [illegible]
Partira de son w[harf] Mercredi [illegible]
L'assurance [illegible] cette l[igne] [illegible]
Passage—[illegible]
Cette ligne prend [illegible] HAVRE.
Pour fret [illegible]
4mai—1an

BELFA[ST]
ST[EAMSHIP]
De New-York [illegible]
Cabines de p[illegible]
[illegible] $100 à $120 [illegible]
Pour billets [illegible]

C'est la seule [illegible] elle offre aux vo[yageurs] [illegible] rapport de l'éco[nomie] [illegible] sente aucune au[tre] [illegible]

Ligne Am[éricaine] [illegible]
LIGNE RE[illegible]
Un départ de [illegible] phie, alternative[ment] [illegible] C'est la route la [illegible] pour toutes les [illegible] talie, etc. [illegible] PETER [illegible]
10 fév—[illegible]

FE[UILLETON]

QUITTA[NCE]

Il y avait [illegible] lieu des lézar[ds] [illegible] ce matin [illegible] édifice; les [illegible] saient sous [illegible] larges pans [illegible] peut, recouv[ert] [illegible] et lézardes. William Der[illegible] gantesques [illegible] nell.

Et de cette [illegible] commun[illegible] des hurlement[s] [illegible] collines, de loin [illegible] des éclats de [illegible] dort donnait [illegible] et de clameur [illegible] des figures [illegible] veux qui s'a[illegible] qui se démen[illegible] nétique.

La rue éta[it] [illegible] gueur de vi[illegible] trop-plein de [illegible] long des ma[isons] [illegible] jusque dans [illegible] cohue débra[illegible] lons inoccu[pés] [illegible] cesse et comp[illegible] papage.